

Énergie—Conservation

demi-douzaine de façon de le faire. Vous pouvez diminuer les tarifs de moitié pendant les 17 heures qui restent et les augmenter du double pendant la période de pointe et laisser l'industriel ou le particulier décider lui-même s'il veut de l'énergie à bon marché ou au prix fort. Cela réduirait d'environ 20 p. 100 les dépenses d'immobilisation nécessaires pour être à même de faire face aux périodes de pointe. C'est là un principe économique absolument élémentaire et fondamental qu'on a laissé de côté pendant des années parce que nous volions ni plus ni moins le pétrole aux producteurs en leur en donnant quelques cents le baril. Maintenant que les producteurs refusent de vendre le pétrole au prix que leur donnaient les grands seigneurs de l'industrie pétrolière et demandent un prix concurrentiel avec celui des autres combustibles nous devons commencer à songer à ce principe économique élémentaire.

C'est un principe que je propose au gouvernement, non pas qu'il ait beaucoup à voir aux compagnies d'électricité provinciales, mais parce qu'il pourra au moins leur dire quelque chose si les autorités provinciales ne sont pas capables de conseiller les compagnies à cet égard. Si vous voulez un exemple, cela se fait dans le petit État du Vermont, à quelques centaines de milles seulement d'ici, où l'on suit cette méthode depuis plus de deux ans. Cela marche très bien. Tout le monde le sait, sauf les compagnies d'électricité provinciales. Je fais cette suggestion au gouvernement fédéral pour une autre raison fort simple. Il faut parfois dire aux provinces comment agir sans outrepasser leurs droits constitutionnels. On a le droit de les conseiller.

Cela m'amène à l'essentiel de mon propos. Je veux parler maintenant des ressources énergétiques de remplacement. La question de l'énergie relève en grande partie des provinces et des utilisateurs privés, mais l'État fédéral a un rôle à jouer sur le plan de la recherche et du développement. Pour en revenir aux énergies de remplacement, je ne parlerai que des plus facilement exploitables, à moins qu'il ne me reste du temps à la fin de mon exposé. Je tiens simplement à rappeler encore une fois que l'une des plus belles sources d'énergie sur laquelle l'homme a toujours pu compter depuis qu'il a inventé la roue, c'est le vent, engendré par la chaleur du rayonnement solaire et qu'on peut transformer en énergie électrique. Cela se faisait il y a longtemps dans les campagnes. Les agriculteurs y ont facilement renoncé à cause du bruit des éoliennes, qui étaient équipées d'hélices peu aérodynamiques parce que les génératrices n'étaient pas construites pour résister aux vitesses élevées, et que les lignes des réseaux provinciaux longeaient les routes; c'était bien plus vite fait de tourner un interrupteur que de s'occuper de la machine éolienne.

La raison pour laquelle les agriculteurs n'aimaient pas l'énergie éolienne est qu'il leur fallait stocker l'énergie excédentaire en périodes de vent élevé. Je dis au ministre, par l'intermédiaire de son secrétaire parlementaire, que tout cela se passait il y a 40 ans. Grâce aux travaux effectués depuis quelques années par les spécialistes du Conseil national des recherches et de l'étranger, le Canada a mis au point une éolienne efficace, à hélices elliptiques et non plus circulaires. Dans tous les endroits du pays où la vitesse moyenne du vent atteint les dix milles à l'heure, on peut produire soi-même son électricité.

Il ne faut cependant pas oublier qu'avec ces éoliennes modernes se pose le problème du stockage de l'énergie. Mais la technique a évolué sur ce point également, et il n'est plus nécessaire d'avoir des accumulateurs. Il suffit de demander au réseau électrique provincial l'autorisation de brancher l'éolienne sur le compteur. Chaque fois que la

production dépasse la consommation de l'usage, le compteur fonctionne à rebours et l'abonné a droit à un crédit. Il ne s'agit pas là de science-fiction, la chose se pratique déjà. La Commission hydro-électrique de l'Ontario a affirmé publiquement que c'est techniquement possible, et qu'en fait cela se pratique dans le Wisconsin. Il n'y a aucun problème de phase et de tension au Wisconsin; il suffit d'acheter à cette fin un type donné de boîte de raccord. Une seule difficulté est survenue entre les propriétaires d'éoliennes et le réseau du Wisconsin, et elle porte sur la tarification de l'énergie excédentaire fournie au réseau: il s'agit de savoir s'il faut la compter au tarif de gros ou au tarif de détail. Je pense que cette difficulté est facilement surmontable et que nous pourrions envisager l'adoption au Canada d'un pareil système. Comme les recherches sont déjà effectuées, il n'y aurait au niveau fédéral qu'à faire savoir aux particuliers que nous disposons de l'information technique relative à la production éolienne d'électricité. Cette forme d'énergie n'est possible que dans les banlieues et les régions agricoles, mais elle contribuerait pour beaucoup à alimenter le vaste système d'emménagement appelé système de transmission.

● (1640)

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre! Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

Des voix: Qu'il continue.

M. l'Orateur adjoint: Il faut pour cela le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Merci, monsieur l'Orateur, je n'en abuserai pas. J'ai parlé probablement trop lentement. J'ai parlé de l'énergie éolienne. Il n'en coûterait rien au gouvernement fédéral. J'ai parlé des thermopompes à plusieurs reprises à la Chambre. La Société Générale électrique du Canada et Westinghouse ont publié des pages entières de publicité à ce sujet, mais que fait le gouvernement fédéral pour expliquer aux gens du Sud du Canada—au sud de Timmins, s'entend—le mode d'emploi de cet appareil et ce qu'il coûte? Il fonctionne comme un réfrigérateur, réchauffe les maisons et les rafraîchit l'été. Quatre cents employés de l'Hydro-Ontario l'appliquent à la zone industrielle de Nanticoke dans le comté de Norfolk, sous la surveillance de leur direction.

Grâce à ce système, la chaleur provient de l'air et tout ce dont on a besoin, c'est de l'énergie pour faire marcher les ventilateurs, comme dans le cas des réfrigérateurs. Cette technique est connue du marché commercial depuis 50 ans, mais au lieu de s'en servir, les sociétés nous envoient des dépliants, où elles se vantent d'avoir remporté des prix internationaux, car ce sont des dépliants bien arrangés qui ne disent rien, si ce n'est que nous devrions économiser l'énergie en tirant les stores la nuit. La plupart des gens tirent déjà les stores. On nous demande d'économiser l'énergie en partageant son lit avec une autre personne, je ne puis m'empêcher d'y revenir.

Des voix: Bravo!

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Ou se pelotonner comme le dit mon collègue, le député de Peace River (M. Baldwin). Je prétends que nous devrions dire aux gens la vérité sur les thermopompes: qui les fabrique, à quel prix, combien l'usager peut économiser et où on peut les acheter. On peut en dire autant du chauffage par les rayons solaires. Je sais que le gouvernement fédéral a